

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, ayant pour objet de faire déclarer d'utilité publique la construction d'un canal de navigation du Nord sur Paris. (N° 103, session 1883.) — Nommée le 17 mars 1883.

MM. 149-27 (15)

- 1^{er} BUREAU : GAYOT.
2^e — DE FREYCINET.
3^e — KRANTZ.
4^e — TEISSERENC DE BORT.
5^e — DIETZ-MONNIN.
6^e — MERLIN.
7^e — CORNE.
8^e — COMTE DE SAINT-VALLIER.
9^e — DELSOL.



Séance Du 19 Mars 1883.

Projet de loi ayant pour objet de faire déclarer d'utilité publique la construction d'un canal de navigation Du Nord Sur Paris. Tous les membres de la commission sont présents.

M. Corne est élu président. M. Emile Gayot est élu secrétaire.

Les commissaires font connaître les décisions des bureaux qui les ont élus et les débats qui se sont élevés au sujet du projet de loi.

Il résulte des déclarations des commissaires que la grande majorité des bureaux et des commissaires est favorable au projet de loi. Le 1^{er} bureau recommande une grande réserve dans les dépenses, tout en étant favorable. Le 3^e bureau est favorable en faisant quelques réserves. Le 4^e bureau est défavorable.

Il est procédé à la nomination du rapporteur
9 votants majorité 5

M. de Freycinet, Javin, De St Vallier, Javin, Krantz, Noir.

M. de Freycinet est élu commissaire.

Le Président

Le Secrétaire

M. Corne

Emile Gayot.

Séance Du 23 Avril 1883

Présents: M. M. Corne, de Freycinet, de Saint Vallier, Krantz, Celsol, Merlin, Gayot, de Teisserenc de Bort

+ Vioty-Monin. Sur une question posée par M. de Saint Vallier, M. de Freycinet établit que des travaux supplémentaires ajoutés au canal actuel seraient complètement insuffisants pour le trafic et le transport des houilles. Ces travaux n'augmenteraient la possibilité du transport des houilles par le canal

2
que de 18 à 20 pour cent, c'est-à-dire pour trois ou quatre cent mille francs. M. Krantz appuie cette opinion qui est partagée par tous les membres présents.

M. de Necker est absent de la séance.

M. de Freycinet établit que le mouvement des houilles du Nord ira toujours en s'accroissant, cette assertion est appuyée par M. Delsol et n'est contredite par aucun commissaire.

M. Krantz déclare que le chemin de fer sera impuissant à transporter tous les charbons producteurs et d'ailleurs le nouveau canal conduira, au fait de une économie, à l'abaissement des tarifs. M. de Freycinet confirme le dire de M. Krantz. M. Delsol est du même avis et cite plusieurs chiffres à l'appui, chiffres tirés d'une brochure distribuée aux commissaires. La commission entière se rallie aux opinions ainsi exprimées.

M. Krantz est d'avis que la chambre des députés a bien fait de limiter les dépenses et que les travaux du Canal du Nord doivent s'arrêter à Janville.

M. Vietz-Moulin entre en séance.

M. de Freycinet demande que l'on ne condamne pas l'urgence le projet qui consisterait à prolonger les travaux du Canal de Janville à Paris. M. de Saint Vallier appuie à cet égard M. de Freycinet.

M. Delsol demande que la question soit entièrement réservée. M. Vietz-Moulin tient d'avis au contraire que la commission émit le vœu que les travaux du Canal fussent prolongés plus tard de Janville à Paris. M. Gayot croit qu'il ne faut émettre aucun vœu ni approbatif, ni improbatif relativement aux travaux du Canal de Janville à Paris. La question ne doit pas être préjugée. Il est beaucoup plus habile, beaucoup plus politique,

Dans les conjonctures actuelles, si l'on veut faire adopter le projet de loi soumis à discussion, de réserver entièrement la question du prolongement du Canal du Nord de ~~Jamaille~~ à Paris. - M. Delpech appuie entièrement cette manière de voir. M. Comte estime, en partageant cette opinion, qu'il faut s'en rapporter au tact du rapporteur.

M. Gayot demande à M. le rapporteur s'il croit que la somme demandée pour la construction du Canal du Nord jusqu'à Courcelles (56 millions) sera suffisante et s'il n'est pas à craindre que cette somme ne soit largement dépassée.

M. De Freycinet déclare qu'il ne peut prendre aucun engagement à cet égard, mais qu'il a constaté cependant que les évaluations avaient été faites avec soin.

M. Krantz estime que l'on peut réaliser des économies sur la construction du Canal, d'après le projet soumis au

+ M. l'élargissement

senat. il s'oppose au doublement des écluses. M. Krantz

S. Gayot

declare que l'on pourrait ainsi réaliser une économie de huit millions, ce qui serait considérable et certainement bien accueilli. M. Krantz juge inutile l'élargissement des écluses à 17 mètres au lieu de 11 mètres qu'elles ont actuellement.

M. De Freycinet combat l'opinion de M. Krantz. L'accroissement considérable de la production exige absolument tous les travaux demandés par le projet de loi soumis au sénat. Dans l'avenir le canal aura transporté six millions de tonnes de plus que dans le moment actuel. Les écluses qui existent aujourd'hui seront complètement insuffisantes.

M. Krantz persiste à demander l'ajournement de travaux relatifs au doublement et à l'élargissement des écluses. - Si plus tard, l'événement prouve que les travaux sont nécessaires, il sera toujours temps de les exécuter.

Sur la proposition de M. Corne, la commission décide que
M. flamant sera entendu dans la prochaine séance, qui
est fixée au ~~vendredi~~ ~~prochain~~ ~~lundi~~ ~~prochain~~ ~~lundi~~ ~~prochain~~ mardi 2h 1/2.
La séance est levée.

Le Président

Le Corne

Le Secrétaire

Mile Gayot

Séance Du 23 avril 1880.

Présents: M. M. Corne, De Freycinet, Delol, Krantz, Vietz-Morin,
Merlin, Gayot, Teisserenc de Port, M. De Saint Vallier. ~~est absent~~.

M. flamant, ingénieur, auteur du tracé du canal du Nord sur
Paris, présente à la Commission les explications qu'elle a
demandées.

M. Krantz s'éclame une économie de sept ou huit millions
sur les travaux; il demande qu'il soit sursois à l'élargissement
et au doublement des écluses.

M. flamant ne partage pas cette manière de voir et se fonde
sur l'augmentation considérable de trafic qui est inévitable
dans un avenir rapproché.

M. flamant fournit encore diverses explications techniques,
et se retire.

La majorité de la commission repousse la proposition de
M. Krantz et décide que les travaux comprenant l'élar-
gissement et le doublement des écluses seront adoptés dans
le rapport.

M. De Freycinet ~~présente~~ son rapport et en fera lecture
à la Commission, dans une séance postérieure.

Le Président

Le Corne

Le Secrétaire

Mile Gayot

Séance du 2 Mai 1885.

Président : M. Corne. Secrétaire : M. Smil Gayot.

Présents : M. M. Corne, de Freycinet, de Saint-Vallier, Merlin Delsol et Gayot.

M. de Freycinet donne lecture de son rapport qui est adopté à l'unanimité des membres présents. - Le rapport sera déposé en séance publique.

Le Président.

Le Secrétaire.

M. Corne

Smil Gayot

Séance du 8 Juin 1885

Président M. Corne. Secrétaire M. Smil Gayot

Présents M. M. Corne, Delsol, Brantzy, Merlin Testolin, et Gayot.

M. Testolin a été élu commissaire en remplacement de M. de Freycinet, Ministre des affaires étrangères, qui était rapporteur du projet relatif au Canal du Nord par Paris.

M. Testolin est favorable au projet de loi. La commission s'est réunie pour élire un rapporteur en remplacement de M. de Freycinet.

M. Merlin est nommé rapporteur.

Le Président

Le Secrétaire

M. Corne

Smil Gayot

Séance du 16 Juillet 1885

Président M. Corne Secrétaire M. Lissarac de Port

M. Merlin rapporteur donne communication d'une dépêche qu'il a reçu du Ministre des Travaux Publics en réponse à une démarche qu'il avait faite pour recommander l'exécution immédiate de la partie du grand Canal du Nord qui présente d'être la traversée de Douai.

b

Cette section part de la H^e Ducle pres de Courcelles de Paris
et aboutit à la Scarpes par longuain versant de 9600 met
et son execution costait 2500000 fr. On esperait de
l'execution de cette branche une economie de terrain et d'argent
tres notables. Le Ministre reconnut la grande utilite de cette
creation.

La Commission decide qu'elle appuiera l'execution de
cette partie du grand canal - Elle eut de plus le vœu que
les ameliorations projetées dans l'Etat pour rendre
d'habiles sur cette riviere en Perisee reguliere Ecoups
soient executes le plus tot.

Le President
L. Corny

Le Secretaire
G. de Nois

51